

se sont montrés fort inquiets de voir le gouvernement impuissant à circonscrire le problème et à dicter des règles de conduite aux particuliers, aux municipalités et aux provinces. A mon avis, la meilleure façon pour le gouvernement de maîtriser l'inflation, c'est de bien définir ces règles et de les observer à la lettre.

Certains préopinants ont cité des exemples flagrants de gaspillage dans différents ministères du gouvernement. Trois d'entre eux ont retenu mon attention. L'exemple le plus frappant, c'est le coût exorbitant du Centre des arts; au départ, on prévoyait qu'il coûterait 8 millions, mais il a coûté la somme astronomique de 46 millions. Il y a, ensuite, les sommes affectées au radoub du *Bonaventure*. On a englouti tellement d'argent dans ce bateau qu'on l'appelle maintenant le Waldorf des ondes. Ce doit certes être un vaisseau d'or.

Une autre grosse dépense, qui inquiète bien des gens, est celle due à l'accroissement sans précédent du personnel du bureau du premier ministre. Un document du Parlement de décembre dernier révèle qu'au premier novembre 1968, le bureau du premier ministre avait à lui seul engagé 34 personnes, dont le traitement global atteignait \$406,085, alors qu'au 1^{er} novembre 1965, on s'en tirait avec 21 employés au traitement global de \$197,492. Ainsi, en trois ans le personnel s'est accru d'au moins les deux tiers et le traitement global a doublé. Mais ce n'est pas tout. Le premier ministre a aussi étoffé le bureau du Conseil privé, dont le personnel, d'après le budget de 1969-1970, comptera 287 employés, contre 209 il y a un an. Les traitements et salaires du personnel du Conseil privé sont estimés à \$2,599,000 pour 1969-1970, alors qu'ils n'atteignent que \$1,842,500 cette année. A cette allure, il y aura bientôt plus d'employés au bureau du premier ministre qu'à l'hôtel de ville de Toronto. Déjà, les traitements des 34 employés du bureau du premier ministre atteignent le double de ceux que touchent les 34 membres de l'Assemblée législative et du ministère de l'Île du Prince-Édouard.

A ce rythme, le premier ministre aura bientôt embauché plus de personnes qu'il n'en a embrassé.

Je crois que le gouvernement devrait s'intéresser davantage—car cela intéresse tout le monde—à la bureaucratie naissante et à la négligence des ministères du gouvernement à se conformer à certaines recommandations que l'auditeur général formule chaque année et qui, chaque année, restent lettre morte.

[M. Knowles (Norfolk-Haldimand).]

Une autre façon d'équilibrer le budget consiste à augmenter les impôts. Ce à quoi nous nous opposons. C'est assurément la méthode la plus désagréable. Le ministre a pu prévoir un excédent considérable avec lequel il pourra jongler pendant un an encore.

Serait-il audacieux de ma part de lui proposer des façons dont il pourrait employer l'excédent qu'il a prédit afin de soulager le peuple canadien? Tout d'abord, il me semble que l'exemption de base de \$1,000 pour les particuliers devrait être augmentée. Elle est restée au même point depuis qu'elle a été mise en vigueur, il y a des années. Si elle reflétait le coût de la vie à l'époque, elle devrait sûrement être doublée ou triplée aujourd'hui. Il répondrait ainsi à la plainte du député de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis) au sujet des pensionnés de la vieillesse et bénéficiaires du supplément de revenu, qui doivent payer de l'impôt sur toute mensualité dépassant \$105. On pourrait facilement remédier à cela en relevant l'exemption de base aux fins de l'impôt sur le revenu d'au moins \$2,000 ou \$3,000.

Le ministre des Finances pourrait sûrement parler au ministre du Revenu national (M. Côté) et lui faire comprendre qu'il est tout à fait injuste que des contribuables qui ont des enfants aux études bénéficient d'une exemption de \$500 seulement par enfant. C'est une somme insignifiante, ridicule. Ce n'est rien comparé à ce qu'il en coûte pour envoyer un enfant à l'université. A ce sujet, j'aimerais rappeler comment le gouvernement traite les étudiants qui cherchent à gagner de l'argent pendant l'été pour payer leurs cours. Ils doivent payer de l'impôt sur le revenu et contribuer au Régime de pensions du Canada. Pourquoi ne pourraient-ils attendre d'avoir terminé leurs études et de faire partie de la population active pour faire ces paiements? Il semble assez étrange que le gouvernement prenne cet argent d'une main sous forme d'impôts et de cotisation au Régime de pensions du Canada et, de l'autre, leur offre des prêts pour financer leur instruction.

Maintenant, je veux apporter des précisions et signaler au ministre des Finances et à tous les députés l'importance, du point de vue économique, que revêt une industrie au Canada, celle du tabac, surtout en ce qui a trait aux producteurs de tabac en feuilles. La culture du tabac constitue le seul point brillant dans le tableau actuel de l'économie agricole. Comme des députés l'ont mentionné, un problème se pose dans l'Ouest du fait que les producteurs de blé n'ont tout simplement pas assez d'argent pour exploiter leur ferme. L'économie agricole est en difficulté, mais les pro-